

(1) Résultats (et les moteurs de conflits à résoudre)	(2) Indicateurs	(3) Données de référence et cibles finales	(4) Produits et activités	(5) Indicateurs	(6) Données de référence et cibles finales	(7) Agence d'exécution & institutions de mise en œuvre	(8) entrées / budget	(9) hypothèses et risques clés
Idem	Idem	Idem	Produit 4 : Le rapport des consultations est remis au Président de la République, et fait l'objet d'une large diffusion et d'un large plaidoyer. Activités : 4.1) Organisation d'une cérémonie de remise du rapport de réflexion et une conférence de presse 4.2) Organisation de rencontres de restitution avec Institutions Républicaines, SNU, Corps diplomatique et OSC. 4.3) Edition et large diffusion du rapport des consultations 4.4) Impression du rapport résumé dans les principales langues nationales	- Nombre de médias nationaux et internationaux mobilisés - # d'acteurs clés rencontrés - # de copies imprimées et éditées en divers supports et langues - # d'affichages dans de sites web et medias.	À déterminer, au début du projet	Idem	70 000 USD	L'intimidation et la corruption des acteurs du projet : les membres des équipes pourraient faire l'objet de menaces ou de corruption pour édulcorer les conclusions des consultations. Sur ce dernier aspect, l'introduction de l'enquête de moralité dans la procédure de recrutement revêt une importance capitale.
Idem	Idem	Idem	Produit 5 : Une étude de l'enseignement de l'histoire récente du pays et une proposition de projet pour soutenir le dialogue national et le débat sur l'histoire à travers l'éducation.	- Disponibilité du rapport d'étude validé ; - Document de projet disponible ; - Des acteurs clés participent		Agence d'exécution : -UNICEF Institutions de mise en œuvre : -Ministère de l'enseignement supérieur	110 000 USD	

(1) Résultats (et les moteurs de conflits à résoudre)	(2) Indicateurs	(3) Données de référence et cibles finales	(4) Produits et activités	(5) Indicateurs aux séances de validation	(6) Données de référence et cibles finales	(7) Agence d'exécution & institutions de mise en œuvre	(8) entrées / budget	(9) hypothèses et risques clés
			Activités : 5.1) Conception d'une méthodologie et réalisation de l'étude 5.2) Élaboration de la proposition de projet 5.3) Organisation d'un atelier de validation et diffusion du rapport			-Ministère de l'enseignement pré universitaire - Harmattan Guinée -INRAP - Cabinet de consultants		

Suivi et évaluation

Le suivi et évaluation du projet sera la responsabilité du comité de pilotage sous la supervision des agences de mise en œuvre chacune ainsi que des départements ministériels impliqués. Chaque partenaire se soumettra au plan de suivi en utilisant les indicateurs fournis dans le cadre logique du projet et pourra enrichir avec des indicateurs quantitatifs pour ses activités respectives. Pendant la mise en œuvre du projet, les partenaires seront également chargés de collecter toutes les données utiles pour l'évaluation. Chaque partenaire produira un rapport trimestriel avec une section dédiée aux résultats du suivi et évaluation par trimestre.

Par ailleurs, ce projet est réalisé en partenariat avec le gouvernement guinéen qui a la responsabilité, à travers les ministères concernés, de faciliter la mise en œuvre de toutes les activités du projet et aussi de faire le suivi sur terrain pour s'assurer de la réalisation effective par les partenaires de toutes les activités prévues.

Enfin, il est important de noter que le projet collaborera très étroitement avec le Secrétariat Permanent du PBF-Guinée notamment le spécialiste de suivi-évaluation qui veillera à son intégration dans les mécanismes globaux de coordination, de rapportage et de suivi-évaluation du Plan d'actions prioritaires. Cette Unité veillera également à la création de synergies et de cohérences avec les autres projets PBF et à l'analyse des leçons qui seront engendrées.

En définitive, le suivi et l'évaluation du projet seront faits à quatre niveaux :

- Par les Coprésidents pour le suivi régulier des activités ;
- Par le Comité de pilotage qui sera responsable pour le suivi régulier des activités, et pour la production du rapport final;
- Par le Comité technique regroupant la partie nationale et les représentants des différents partenaires appuyant le projet et qui seront responsables pour l'évaluation de l'impact du projet dans le cadre de la mise en œuvre du processus de vérité, de justice et de réconciliation en Guinée ainsi que ;
- Le Comité de pilotage du PBF en charge de la mise en œuvre du mémorandum d'engagements entre le Gouvernement et la communauté internationale.

COMPONENTE 4 :

a) Les organismes et leur capacité :

Les agences d'exécution du projet sont choisies en fonction de leurs avantages comparatifs :

- Le PNUD a un avantage comparatif certain à cause de son expérience dans le pays et de ses capacités avérées en matière de renforcement de capacités institutionnelles et organisationnelles ainsi que de son expérience dans l'animation de cadre de dialogue. Son choix pour la mise en œuvre des outputs liés à ses compétences a été aussi déterminé par ses performances dans l'exécution du projet dans sa phase précédente.
- L'UNICEF, son choix est déterminé par son champ de compétence lié aux jeunes et au domaine scolaire, notamment sur les questions pédagogiques. Aussi, a été pris en compte son expérience dans le domaine communautaire et d'implication des jeunes, des enseignants et des chercheurs dans les processus de diagnostics communautaires. Mieux, l'UNICEF possède une expérience incontestable dans la gestion des cabinets d'études et de ce genre d'exercice. Les performances obtenues dans le cadre de la mise en œuvre de la précédente phase du Plan Prioritaire a été prise en compte dans l'analyse des avantages comparatifs.
- Le HCDH est agence leader, de par son mandat dédié aux questions relatives à l'état de droit et aux droits de l'homme. Le Gouvernement de la Guinée dans l'accord portant installation du Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme en Guinée a également, conformément au leadership de l'Institution sur les questions de justice transitionnelle au sein des Nations Unies, demandé à celle-ci de l'accompagner dans le processus de justice transitionnelle et de réconciliation nationale. Par ailleurs, les OSC partenaires ont été identifiées sur la base des expériences antérieures similaires. Ce sont entre autres : FIDH, OSISWA, Interpeace, Swisspeace

Quant aux institutions et départements ministériels impliqués, ils ont été identifiées en fonction de leur rôle dans le processus de restitution de la vérité et de gestion de la mémoire collective. Spécifiquement, il s'agit d'institutions et de départements dont les rôles et responsabilités sont liés aux activités de la réconciliation nationale. Ce sont le Conseil National de la Transition, le Conseil National de la Communication, le Conseil Economique et Social pour les institutions. En ce qui concerne les départements ministériels ce sont : le Ministère des droits de l'Homme et des Libertés Publiques, le ministre de la jeunesse, l'emploi des jeunes et des sports, le ministre de la culture et du patrimoine historique, le ministre de l'enseignement pré universitaire et l'éducation civique, le ministre de l'administration du territoire et de la décentralisation, le Ministère délégué à la défense, le ministre de la sécurité, de la protection civile et de la réforme des services de sécurité

b) Dispositions de gestion de projet et de la coordination :

Le projet est constitué de deux composantes.

Le premier qui concerne le volet spécifique des consultations pour la proposition d'un document de méthodologie de réconciliation nationale, est exécuté conjointement par le PNUD et le HCDH sous la modalité directe (DEX) qui assureront respectivement les prérogatives suivantes :

- Le PNUD est récipiendaire des fonds ayant trait au recrutement du personnel et à l'acquisition des différents biens et services. Il en assurera la gestion et le décaissement desdits fonds nécessaires ainsi que le reporting au PBSO. Ces différentes opérations devront être réalisées en lien étroit avec les Coprésidents de la Commission Provisoire de Réflexion sur la Réconciliation Nationale en fonction des besoins exprimés et conformément au plan de travail. Le HCDH apportera son appui technique au PNUD en vue du recrutement d'un personnel ayant une expertise avérée et confirmée dans le domaine des droits de l'homme, de la justice transitionnelle ainsi que des questions liées à un processus de réconciliation nationale.

- Le HCDH sera récipiendaire des fonds liés aux différentes activités de renforcement des capacités notamment la formation du personnel de la Commission, la mise en place des points focaux préfectoraux, le renforcement des capacités des membres du Gouvernement, des organisations de la société civile ainsi que des partis politiques. Il assurera la gestion desdits fonds ainsi que le reporting au PBSO. Sous le leadership des Coprésidents le HCDH accompagnera la CPRN dans l'élaboration et la finalisation d'un plan de travail opérationnel et assurera sa conformité avec les principes et standards internationaux en matière de justice transitionnelle.

Par ailleurs un **Comité de Coordination et de Suivi (CCS)** sera mis en place pour veiller au respect des orientations stratégiques du projet, et la conformité de son exécution dans les délais. Présidé par les deux Coprésidents de la Commission Provisoire de Réflexion sur la Réconciliation Nationale, ce Comité sera composé de :

- Un Représentant du Ministère des droits de l'homme et des libertés publiques,
- 1 Représentant de la Commission Droits de l'Homme et Réconciliation du CNT,
- deux représentants des Organisations de la Société Civile (Termes de référence précisant qu'il faut un homme et une femme),
- des Représentants résidents du HCDH, de l'UNICEF et du PNUD,
- de la Conseillère genre du Bureau du Coordonnateur Résident
- du Coordonnateur national du PBF.

Ce Comité se réunira une fois par mois à la demande des Coprésidents.

La seconde composante qui concerne l'étude diagnostique sur l'enseignement de l'histoire récente de la Guinée (de 1950 à nos jours) sera mise en œuvre sous la responsabilité de l'UNICEF. L'Unicef travaillera en étroite collaboration avec le gouvernement pour assurer l'appropriation et la réussite de ce projet. Le projet aura un double encrage : la Ministère de l'Enseignement supérieur et le Ministère de l'enseignement pré-universitaire.

Plus globalement, les différents départements ministériels impliqués dans le projet désigneront chacun un point focal du projet qui collaborera avec le Secrétariat Permanent du PBF et le groupe thématique réconciliation

nationale pour faciliter l'organisation des dialogues à différents niveaux et assurer les synergies nécessaires pour la mise en œuvre du projet.

Il faudra noter que le Secrétaire Permanent du PBF, le Groupe Thématique Réconciliation Nationale et le Ministère de l'enseignement pr universitaire ont la responsabilité de :

- 1) faciliter la mise en œuvre sur le terrain de toutes les activités du projet et ;
- 2) participer dans le processus de suivi et évaluation des toutes les activités y afférentes. ;

Enfin, les différentes acquisitions du projet des consultations nationales seront rétrocédées au bénéfice des mécanismes qui seront adoptés conformément aux recommandations issues des consultations nationales selon les procédures standard en vigueur.

c) Dispositions administratives (paragraphe standardisés - ne pas retirer)

Le projet bénéficiera de l'appui technique du MTPF et du PBSO en matière d'appui conseil, de mise en relation, de formation et de facilitation d'échanges SUD-SUD.

Le Comité de Pilotage du Fonds de consolidation de la paix est responsable pour l'orientation et le suivi du Secrétariat. Les rapports réguliers seront fournis au président et au vice président semestriellement, un rapport d'état d'avancement sera présenté au Comité de pilotage.

Ce projet observe le mode de gestion et de fonctionnement du Fonds mise en place. Les fonds seront gérés par le PNUD et suivis par ce dernier du point de vue administratif. Les rapports financiers et narratifs annuels et à la fin du projet seront soumis par des comptes rendus réguliers, présentés au Comité de Gestion du PNUD pour information, suivi et prise des décisions

Le Bureau du MPTF sert d'Agent administratif (AA) du PBF et est responsable de la réception des contributions des bailleurs de fonds, le transfert de fonds aux organisations bénéficiaires des Nations Unies, la consolidation des rapports narratifs et financiers et la présentation de celles-ci à l'PBSO et les bailleurs de fonds PBF. Comme Agent administratif du PBF, le Bureau MPTF transfère des fonds aux agences récipiendaires (RUNOS) sur la base du protocole d'accord signé entre chaque RUNO et le Bureau MPTF.

Propriété de l'équipement, des fournitures et autres biens

La propriété des équipements, fournitures et autres biens financés par le PBF est dévolue à l'agence responsable des activités. Les questions relatives au transfert de propriété par le RUNO doivent être déterminées conformément à ses propres politiques et procédures applicables.

L'agent administratif du PBSO fera en sorte que les opérations de la PBF soient rendues publiques sur le site PBF (<http://unpbf.org>) et le site Web de l'Agent administratif (<http://mptf.undp.org>).

Composante 5: Annexes

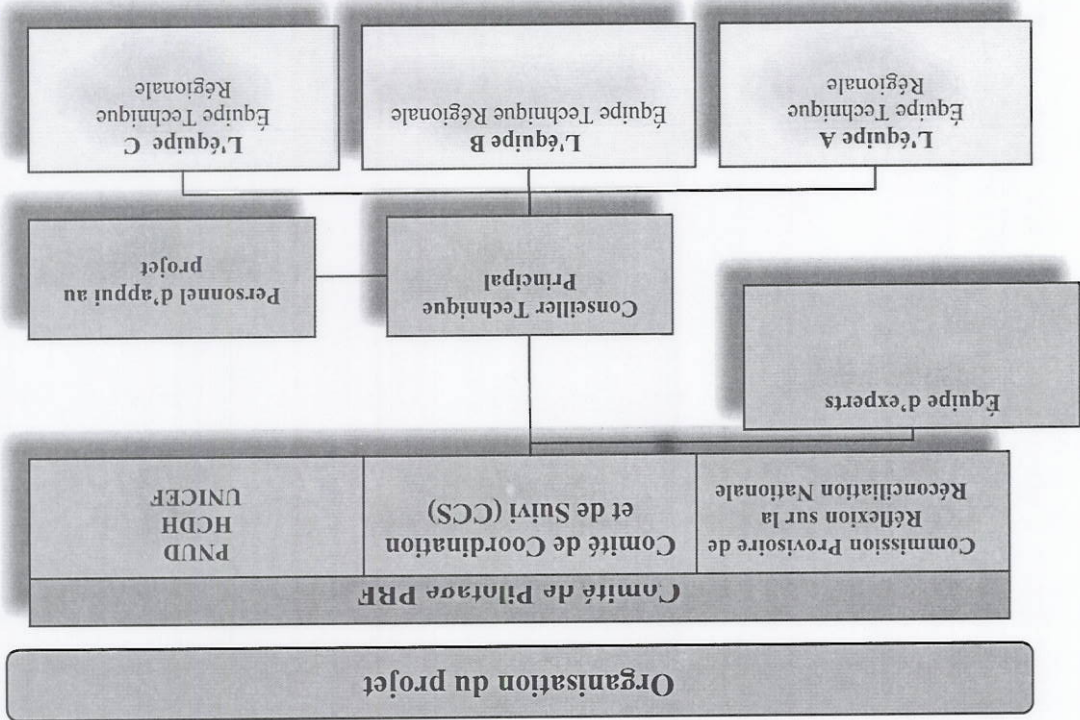
Annexe A: Cartographie des bailleurs de Fonds en consolidation de la paix résultat stratégique Analyse (Voir Document du Plan Prioritaire Page 20 à 22)

Annexe B: Cartographie des organismes bénéficiaires de l'ONU (voir document du Plan Prioritaire page 22 à 23)

Organigramme suggéré à être utilisé pour le Comité de Pilotage du Projet conjoint ou le Conseil du projet.

Annexe C :

Handwritten signature





population sur l'approche de la réconciliation nationale sont recueillis, et traités	- # de structures représentatives impliquées dans l'élaboration des documents	ND	centaine d'organisation sur tout le territoire national	
	Indicateur 1.2.2 - # de participant aux consultations nationales par niveau et par entité - # de personnes touchées par la campagne de communication	NA	80% parmi des populations ciblées 60% de la population nationale	
Produit 4 Le rapport des consultations est remis au Président de la République, et fait l'objet d'une large diffusion et d'un large plaidoyer	Indicateur 2.1.1 - Disponibilité du rapport de réflexion - # d'organisations de presse mobilisées - # de participant à la conférence de presse	NA NA NA	Un rapport disponible Une dizaine d'organisation 100 personnes	
	Indicateur 2.1.2 - Nombre de médias nationaux et internationaux mobilisés - # d'organisation de la société civile mobilisée	NA NA	25 médias 30 réseaux OSC mobilisés	
Produit 5 Une évaluation de l'enseignement de l'histoire récente du pays dans l'éducation formelle, non formelle et informelle ainsi que de son impact sur l'identité et le comportement chez les enfants et les adolescents est réalisée	Indicateur 2.2.1 TDRs validés Disponibilité du rapport d'étude validé ;	NA	Un tdr disponible Un rapport approuvé	
	Indicateur 2.2.2 - Document de projet adopté # de participants aux séances de validation	NA NA	Un document de projet adopté 70 Personnes	

PEACEBUILDING FUND

ANNEX I

PROJECT SUMMARY PART ONE

<p>Recipient UN Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH) Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)</p>	<p>Organization: Commission Provisoire de Réflexion sur la Réconciliation Nationale Ministère des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques Ministère de l'Administration Territoriale Ministère de la Sécurité, la Protection Civile et de la Réforme des Services de Sécurité Ministère délégué à la Défense Nationale Ministère de l'Enseignement pré universitaire et de l'éducation civique ; Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ; Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Promotion féminine Institut national de recherche et d'action pédagogique (INRAP) ; Harmattan guinée</p>	<p>Project Number: PBF/</p>	<p>Title: Appui aux Consultations Nationales sur le processus et les mécanismes de Réconciliation Nationale en Guinée (CONARGui)</p>	<p>Location: République de Guinée</p>	<p>Approved Project Budget: 2,306,171 USD</p>	<p>Duration: 8 mois</p>	<p>SC Approval Date: 05/04/13 Start: 06/13 Completion: 01/14</p>	<p>Ce projet va appuyer la Commission Provisoire de Réflexion sur la Réconciliation Nationale à conduire les consultations nationales sur le processus et les mécanismes de réconciliation nationale. A cet égard, le projet contribuera : - Au processus d'écoute des populations guinéennes pour recueillir leurs avis sur la manière de conduire la réconciliation nationale et les mécanismes les mieux appropriés ; - A l'élaboration d'un rapport sur les consultations et d'un programme national indiquant la stratégie et les activités à mettre en œuvre pour une réconciliation nationale effective. Il vise également à réaliser une étude diagnostique sur l'enseignement de l'histoire récente de la Guinée (Post coloniale) dans les écoles guinéennes et la manière dont elle est diffusée et partagée dans le secteur non formel, mais aussi à travers d'autres canaux : les journaux, la télévision, les romans, le folklore et l'histoire orale, et à faire des recommandations sur le rôle de l'enseignement de l'histoire dans la réconciliation nationale. Les consultations et l'étude diagnostique s'effectueront selon une approche holistique qui prendra en compte l'ensemble des acteurs de la société guinéenne avec un accent particulier sur le respect des disparités hommes et femmes.</p>	<p>Project Description:</p>
<p>PBF Priority Area: Réconciliation nationale</p>	<p>PBF Outcome: ✓ la Commission Provisoire de Réflexion sur la Réconciliation Nationale est outillée en matière de connaissances, capacités, infrastructures de travail pour la conduite d'un processus holistique de consultation et de réflexion sur la réconciliation nationale ; ✓ les différents cadres de consultation sont mis en place et un Le projet des consultations nationales en appui au processus de réconciliation vise la réalisation de cinq produits majeurs :</p>								

Les différentes activités programmées dans le cadre du projet en lien avec les produits ci-dessus mentionnés se présentent de la manière suivante :

Produit 1 : La Commission Provisoire de Réflexion sur la Réconciliation Nationale est outillée en matière de connaissances, capacités, infrastructures de travail pour la conduite d'un processus holistique de consultation et de réflexion sur la réconciliation nationale

- Organisation de séminaires d'information et de formation des Coprésidents, des membres de la commission, et du secrétariat y compris sur la prise en compte du genre dans les mécanismes de justice transitionnelle;
- Atelier de renforcement des capacités du personnel de la CPRN.

Produit 2 : Les différents cadres de consultation sont mis en place et un environnement favorable aux consultations est créé

- Elaboration et validation d'une méthodologie et d'un guide opérationnel des consultations nationales, sur la base des rencontres et séminaires en s'appuyant sur l'expérience d'autres Pays ;
- Elaboration et validation d'une stratégie de sensibilisation, de communication et de mobilisation sociale sur les consultations nationales
- Création d'un cadre de rencontres d'information avec les médias ;
- Création d'un cadre d'échanges avec les organisations de la société civile ;
- Organisation d'un séminaire gouvernemental sur les enjeux et défis liés à un processus de réconciliation nationale ;
- Organisation de rencontres avec les partis politiques, les associations de victimes, les forces de défense et de sécurité ainsi que d'autres acteurs ;
- Organisation de 8 séminaires régionaux pour le public en général et avec des partenaires choisis de la société civile ;

Produit 3 : Les avis de la population sur l'approche de la réconciliation nationale sont recueillis, et traités

- Recrutement et opérationnalisation de 8 équipes régionales et de 33 points focaux préfectoraux chargés de la conduite des consultations (sous la responsabilité de la Commission Provisoire de Réflexion) en veillant à l'équité genre dans sa composition et une sensibilisation des équipes aux questions de prise en compte du genre ;
- Mise en œuvre d'une stratégie et d'un guide opérationnel des consultations nationales ;
- Mise en œuvre d'une stratégie de sensibilisation, communication et de mobilisation sociale sur les consultations nationales ;
- Organisation d'une cérémonie officielle de lancement des consultations nationales ;
- Conduire les consultations nationales au niveau national et local ; Organiser et animer des consultations préfectorales inclusives suivant les méthodes quantitatives et qualitatives (y compris à Conakry) ;
- Fournir une assistance aux organisations féminines pour identifier les

Key Project Activities:

environnement favorable aux consultations est créé ;

- ✓ les avis de la population sur l'approche de la réconciliation nationale sont recueillis et traités
- ✓ le rapport des consultations est remis au Président de la République, et fait l'objet d'une large diffusion et d'un large plaidoyer
- ✓ une évaluation de l'enseignement de l'histoire récente du pays dans l'éducation formelle, non formelle et informelle et de son impact sur l'identité et le comportement chez les enfants et les adolescents est réalisée



<p>Produit 4 : Le rapport des consultations est remis au Président de la République, et fait l'objet d'une large diffusion et d'un large plaidoyer</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'une cérémonie officielle de remise du rapport; - Organisation d'une conférence de presse (médias nationaux et internationaux) et émissions radios pour l'appropriation du rapport; - Organisation de rencontres de restitution avec divers acteurs (Institutions Républicaines, SNU, Corps diplomatique et OSC) ; - Assurer une édition et une large diffusion du rapport des consultations ; - Production du rapport dans les principales langues nationales. <p>Produit 5 : Une évaluation de l'enseignement de l'histoire récente du pays dans l'éducation formelle, non formelle et informelle et de son impact sur l'identité et le comportement chez les enfants et les adolescents est réalisée. Une évaluation de la façon dont : i) l'histoire post coloniale du pays est enseignée et générée dans l'éducation formelle, informelle et non formelle; ii) les enfants et les adolescents conservent et reproduisent ces récits, et iii) leur impact sur l'identité individuelle et de groupe ainsi que sur le comportement chez les enfants et les adolescents; et</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une proposition de projet pour soutenir le dialogue national et le débat sur l'histoire à travers l'éducation non-formelle et formelle, favorisant l'émergence d'identités et de comportements pacifiques chez les enfants et les adolescents. 	<p>Procurement:</p>
<p>Plan d'achat à réaliser dans le plan de mise en œuvre</p>	



United Nations Peacebuilding Support Office/Peacebuilding Fund
(PBSO/PBF)

Transmission du projet par le Comité de Pilotage conjoint du Fonds de consolidation de la paix pour approbation (PRF)

Réunion d'information Partie A.	
Date de la réunion: 18 Avril 2013	Agence récipiendaire des Nations Unies:
Domaine prioritaire: la réconciliation nationale	Total PBF Budget: : 2,706,171 USD
du Fonds de consolidation de la paix	

Part B: Résumé du projet
A remplir par le Secrétaire PBF

Project Contact: Metsi MAKHETHA, Directeur pays du PNUD, Email: "metsi.maketha@undp.org Louis-Marie BOUAKA, Représentant du HCDH, E mail : lbouaka@ohchr.org Felix ACKEBO, Représentant au UNICEF Adresse : UNICEF, Immeuble Saadi, Conakry, E-mail : fackebo@unicef.org	
Project proposé, s'il est approuvé, se traduirait par: <input checked="" type="checkbox"/> Projet Nouveau / Projet conjoint <input type="checkbox"/> La poursuite du financement, l'extension <input type="checkbox"/> précédente du coût du projet <input type="checkbox"/> Autre (préciser)	
Project proposé résulte: <input checked="" type="checkbox"/> initiative des autorités nationales dans le Plan prioritaire <input type="checkbox"/> initiative de l'Agence des Nations Unies dans le Plan Prioritaire <input type="checkbox"/> Autre (préciser)	
Project Title: Appui aux Consultations Nationales sur le processus et les mécanismes de Réconciliation Nationale en Guinée (CONARGUI) Total Project Budget : 2,706,171 USD Total PBF Project Budget: 2,306,171 USD	
PBF montant demandé répartition par RUNOS: US\$ 2,306,171 USD Montant et pourcentage de coûts indirects demandé : US \$ 150 871 PNUD : 131 376 USD HCDH : 11 725 USD UNICEF : 770 USD	
Montant et pourcentage de coûts indirects demandé : 2,306,171 USD	
Engagements annuels prévus: PNUD	Year 1 2 009 176 USD \$
Engagements annuels prévus: HCDH	Year 1 167 500 \$
Engagements annuels prévus: UNICEF	Year 1 110 000 \$

1

1. Historique

L'analyse de l'histoire sociopolitique de la Guinée depuis son accession à l'indépendance, révèle que celle-ci a été souvent confrontée à des situations de violation des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Cet état de fait s'est aggravé ces dernières années avec une introduction des considérations ethniques et régionales, ainsi qu'une récurrence des violences basées sur le genre.

Cependant, force est de constater qu'il s'exprime de plus en plus en République de Guinée, l'imperieuse nécessité pour les populations de se réconcilier et d'inscrire le pays dans une dynamique de renforcement de l'Etat de droit, de la bonne gouvernance, du développement économique.

Cette vision partagée par tous les guinéens a été exprimée au plus haut niveau de l'Etat à travers la mise en place d'une Commission provisoire chargée de mener des réflexions sur les meilleurs mécanismes pour la réconciliation des fils et filles de la Guinée.

Cette démarche de prudence dans l'annonce du processus de justice transitionnelle en Guinée se justifie par le fait que la question de la réconciliation en Guinée, au regard de l'histoire du pays et de ses divisions internes profondes se révèle une tâche très ardue. La question suscite auprès de tous les acteurs, passions et inquiétudes. Par conséquent, le recueil de l'avis des populations guinéennes, la prise en compte et la traduction en actes, de leurs souhaits est une des pierres angulaires pour la réussite du processus de réconciliation nationale. C'est dans cette perspective que se situe le présent projet de consultations nationales, qui, in fine devront déboucher sur une adhésion et une réelle appropriation des mécanismes qui seront proposés.

Enfin, l'histoire enseignée dans les écoles, du primaire à l'université ne couvrant pas la période post indépendance, il est par conséquent pertinent de soutenir le dialogue national et le débat sur l'histoire à travers l'éducation et en favorisant l'émergence d'identités et de comportements pacifiques chez les enfants et les adolescents et de soutenir un dialogue pacifique sur l'histoire à travers l'éducation formelle, non formelle et informelle.

2. But du projet proposé :

Ce projet voudrait répondre au défi majeur qui se pose actuellement sur la réconciliation nationale en Guinée : la finalisation d'une vue globale sur la démarche de réconciliation nationale en Guinée pour permettre d'orienter la prise de décisions politiques adéquates. A cet effet, ce projet s'inscrit dans le cadre des principes des Nations Unies en matière de lutte contre l'impunité, vus comme éléments structurants de tout processus de réconciliation. Ces principes concernent le droit à la vérité, à la justice, à la réparation ainsi que les garanties de non répétition. Il vise les résultats ci-après :

Produit 1 : La CPRN est outillée en matière de connaissances, capacités, infrastructures de travail pour la conduite d'un processus holistique de consultation et de réflexion sur les mécanismes facilitant la réconciliation nationale

Produit 2 : Les différents cadres de consultation sont mis en place et un environnement favorable aux consultations est créé

Produit 3 : Les avis de la population sur l'approche de la réconciliation nationale sont recueillis, et traités

Produit 4 : Le rapport des consultations est remis au Président de la République, et fait l'objet d'une large diffusion et d'un large plaidoyer

Produit 5 : Une évaluation de l'enseignement de l'histoire récente du pays dans l'éducation formelle, non formelle et informelle ainsi que de son impact sur l'identité et le comportement chez les enfants et les adolescents est réalisée.

Part C: Examen technique	
Composition du Comité consultatif technique <i>Se référer à la liste en annexe</i>	
Date de révision technique : 05 AVRIL 2013	
Evaluation de la proposition par le Groupe technique consultatif	
i) Examen technique de la conception du projet	
(a)	Est-ce que le projet reflète l'engagement du gouvernement et répond à un besoin urgent - Financier et / ou Écart de consolidation de la paix
<input type="checkbox"/> No <input checked="" type="checkbox"/> Yes	
(b)	Est-ce que la conception du projet indique clairement quels sont les facteurs de conflit qui devraient être traités, et comment? (Théorie du changement?)
<input type="checkbox"/> No <input checked="" type="checkbox"/> Yes	
(c)	Est-il évident que le projet sera coordonné avec d'autres projets pour contribuer plus efficacement aux résultats stratégiques visés par le Plan prioritaire?
<input type="checkbox"/> No <input checked="" type="checkbox"/> Yes	
(d)	Est-ce que Les cibles fixées sont réalistes pour atteindre les résultats escomptés conformément à l'affectation de budget présentée?
<input type="checkbox"/> No <input checked="" type="checkbox"/> Yes	
(e)	Est-ce que les coûts du projet reflètent la transparence et permettent des économies d'échelle ?
<input type="checkbox"/> No <input checked="" type="checkbox"/> Yes	
(f)	Le projet est-il susceptible d'avoir des effets catalytiques soit en termes d'effet de levier financier ou débloquent le processus de paix pertinents?
<input type="checkbox"/> No <input checked="" type="checkbox"/> Yes	
(g)	Le projet a-t-il suffisamment pris en compte les risques et proposé des stratégies pour les gérer?
<input type="checkbox"/> No <input checked="" type="checkbox"/> Yes	
iv) performances de mise en œuvre	
(a)	Est-ce que l'organisme bénéficiaire du financement a fait preuve de sa capacité et de ses compétences de mettre en œuvre le projet dans le délai proposé et la limite budgétaire, et obtenir des résultats?
<input type="checkbox"/> No <input checked="" type="checkbox"/> Yes	
(b)	Si l'organisme de financement n'est pas le partenaire d'exécution, est-ce que le partenaire d'exécution proposé a la capacité et la compétence pour atteindre les résultats escomptés tels qu'ils sont énoncés dans le cadre logique?
<input type="checkbox"/> No <input checked="" type="checkbox"/> Yes	
(c)	Les modalités de gestion décrivent-elles clairement comment les organismes bénéficiaires de financement veilleront à la supervision de l'utilisation des fonds et à l'état de l'atteinte des résultats au cours du processus de mise en œuvre dans son ensemble?
<input type="checkbox"/> No <input checked="" type="checkbox"/> Yes	
Suivi et reporting	
(a)	Les indicateurs du cadre logique du projet reflètent-ils les informations nécessaires pour que le Comité de Pilotage soit en mesure d'évaluer la performance et l'efficacité de l'utilisation des fonds par l'organisme bénéficiaire?
<input type="checkbox"/> No <input checked="" type="checkbox"/> Yes	
(b)	Est-ce que la proposition de projet comprend un plan de S & E qui décrit comment suivre ces indicateurs et assurer un reporting en temps opportun et dans les bonnes formes pour le Comité de Pilotage?
<input type="checkbox"/> No <input checked="" type="checkbox"/> Yes	
(c)	Est-ce que la proposition comprend un budget affecté pour couvrir tous les coûts connexes de S & E (collection de base, enquêtes de perception, et évaluation finale)?
<input type="checkbox"/> No <input checked="" type="checkbox"/> Yes	

Handwritten mark

<p>Part F: Examen d'agent administratif <i>A remplir par l'agent administratif</i></p>	
<p><input type="checkbox"/> Mesures prises par l'Agent administratif: MPTF Bureau, le PNUD Projet conforme aux dispositions du Memorandum d'accord et PBF standard arrangements administratifs avec les bailleurs de fonds</p>	
<p>Executive Coordinator, MPTF Office, UNDP</p>	<p>Signature</p> <hr/>
<p>Date</p> <hr/>	